



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 16366

## Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la charte tripartite État-collectivités-associations. Le 21 janvier 2013, elle a installé officiellement le groupe de travail chargé d'élaborer un projet de charte tripartite État-collectivités-associations. Cette charte doit poursuivre les objectifs de celle signée en 2001 et continuer à développer la vie associative sur le territoire français. Ainsi, il souhaiterait connaître les pistes de réflexion choisies pour élaborer cette charte tripartite ainsi que son calendrier.

## Texte de la réponse

Le groupe de travail installé le 21 janvier 2013, chargé d'élaborer un projet de charte tripartite Etat-collectivités-associations, réunit des parlementaires, des représentants de collectivités territoriales, des associations et des personnalités qualifiées, sous la présidence du sénateur Claude DILAIN et du préfet honoraire Jean-Pierre DUPORT. La charte doit fixer les principes et les engagements respectifs en matière de dialogue civil et de contractualisation entre la puissance publique et le secteur associatif. Sa principale nouveauté par rapport à la charte de 2001 élaborée sous le gouvernement Lionel JOSPIN est l'implication des collectivités territoriales, acteurs incontournables de la relation avec les associations. Les travaux se dérouleront au cours du premier semestre 2013 et un projet de nouvelle charte sera proposé à la ministre chargée de la vie associative en juin. Afin que la nouvelle charte soit portée par chacun des ministères, les travaux ont été menés dans un cadre interministériel. Cette démarche a également permis de coordonner les réflexions avec les travaux en cours dans divers domaines comme l'environnement, la ville ou la décentralisation. Les Assises du développement et de la solidarité internationale, qui ont eu lieu début mars 2013, ont été l'occasion de porter au niveau international ces réflexions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérald Darmanin](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16366

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 janvier 2013](#), page 981

**Réponse publiée au JO le :** [9 avril 2013](#), page 3959